

6. août 1814.

Voyez page 249.

Les puissances alliées ayant par leur traité de Fontenoy
reconnu de plein droit le roi de France et de Navarre
comme leur roi légitime et fidèle, et par conséquent
par leur traité de Fontenoy, et par leur traité de Fontenoy
par leur traité de Fontenoy, et par leur traité de Fontenoy
reconnu de plein droit le roi de France et de Navarre
comme leur roi légitime et fidèle, et par conséquent
par leur traité de Fontenoy, et par leur traité de Fontenoy

Calqué sur l'original et gravé par Pierre Tardieu

DC 238